



# Les services offerts aux adultes en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme

**Samedi le 23 mars 2019**

Colloque organisé par les comités des usagers  
du CRDITEDME et du SRSOR associés  
au CISSS de la Montérégie-Ouest

**Au Quality Hotel Centre de Congrès à St-Jean-sur-Richelieu**

725, Boulevard du Séminaire Nord, St-Jean-sur Richelieu, J3B 8H1, 450-348-7376

**Inscription avant le 7 mars 2019**



# LES OBJECTIFS

- Faire connaître l'offre de services du Réseau de la santé et des services sociaux ainsi que des organismes communautaires s'adressant aux personnes adultes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme sur le territoire de la Montérégie.
- Échanger sur les enjeux, les préoccupations et les pistes d'amélioration, du point de vue des parents et usagers, face à l'offre de services du Réseau de la santé et des services sociaux.  

Les actes de colloque seront déposés auprès du CISSS de la Montérégie-Ouest, du CISSS de la Montérégie-Centre et du CISSS de la Montérégie-Est. Ils seront aussi disponibles pour tous les participants.
- Cette journée s'adresse particulièrement:
  - Aux adultes vivant avec une déficience intellectuelle (DI)
  - Aux adultes vivant avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA)
  - Aux parents, fratrie ou tout représentant légal



P

R

O

G

R

A

M

M

E

**HORAIRE**

**DESCRIPTION**

8:30

Inscription

9:00

Mot de bienvenue

9:10

L'organisation des services en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme

9:25

Les services spécifiques offerts par les CISSS (CLSC)

10:00

Pause

10:15

Les services spécialisés de la direction des programmes déficiences du CISSSMO (anciens CRDITEDME et SRSOR)

11:30

Visite des kiosques

12:00

Dîner et visite des kiosques

13:30

Fermeture des kiosques

13:30

Ateliers A - B - C - D

14:15

Pause

14:30

Ateliers A - B - C - D

15:30

Conclusion

16:00

Clôture du colloque

# CONFÉRENCES

- 9:10**     **L'organisation des services en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme**  
Le MSSS (Ministère de la santé et des services sociaux) émet des orientations pour l'organisation des services que l'on retrouve dans le **Cadre de référence**, dans le **Plan d'action TSA** et dans le **Plan d'accès aux services** pour les personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.  
Une courte présentation de ces orientations sera exposée.
- 9:25**     **Les services spécifiques offerts par les CISSS (CLSC)**  
La porte d'entrée du réseau passe par les guichets d'accès que l'on retrouve dans les installations CLSC.  
Les critères d'accès et le rôle des services spécifiques dans la continuité et fluidité des services seront expliqués.
- 10:15**     **Les services spécialisés de la direction des programmes déficiences (DPD) du CISSS de la Montérégie-Ouest, (anciens CRDITEDME et SRSOR)**  
Dès que des services spécialisés sont nécessaires pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme, c'est là qu'entre en jeu les différents programmes avec leurs intervenants.  
L'ensemble des services spécialisés seront présentés.



## LES KIOSQUES

Plusieurs organismes communautaires œuvrant en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme seront présents de 11h30 à 13h30 pour transmettre de l'information sur les services qu'ils offrent. Nous vous invitons à les rencontrer selon vos besoins et intérêts.

## LE DÎNER

Un repas chaud servi à la table sera offert aux participants. Ce repas est inclus dans le tarif d'inscription au colloque.



# LES ATELIERS


Quatre ateliers se tiendront simultanément durant deux périodes en après-midi.

Le sujet des ateliers sera traité en fonction d'un cas type présenté par l'animateur. Des échanges par sous-groupe d'une douzaine de participants permettront d'en ressortir des éléments importants et constructifs.

Le thème et la description des ateliers sont présentés aux pages suivantes.

Vous pourrez participer à deux ateliers sur quatre. Vous devez toutefois indiquer un premier et deuxième choix pour chacune des périodes sur la page d'inscription.

Nous tenterons de créer un groupe de discussion en anglais dans chacun des ateliers. Pour les participants intéressés, veuillez nous l'indiquer sur la page d'inscription.



# ATELIER A

## L'ACCÈS ET LA CONTINUITÉ DE SERVICES

*(L'élaboration de cet atelier provient de situations vécues et rapportées par des parents et usagers)*

L'accès aux services demeure un enjeu pour les nouveaux usagers, ainsi que pour ceux dont un épisode de services s'est terminé et que des nouveaux besoins apparaissent.

À la fin d'un épisode de services, les parents ou l'utilisateur reçoivent une lettre confirmant la fermeture du dossier. C'est difficile à comprendre puisque l'utilisateur vit avec un handicap permanent et, pour une majorité d'entre eux, ils se sentent vulnérables. Pourquoi faut-il recommencer à chaque fois que des besoins surviennent et souvent devoir répéter notre histoire à un nouvel intervenant? Quel filet de sécurité avons-nous pour éviter la perte d'acquis et répondre aux besoins des personnes au bon moment? Quels sont les délais? Se retrouve-t-on au bas de la liste d'attente?

Il arrive aussi que les parents ou l'utilisateur aient l'impression d'être promené d'un service à l'autre sans comprendre leur rôle respectif. Comment les principes de continuité et de fluidité des services s'appliquent? Où est l'intervenant pivot, spécifié au plan d'accès du Ministère, pour nous soutenir et nous expliquer les interventions possibles en réponse à nos besoins?

# ATELIER B

## LE SUIVI DU PLAN D'INTERVENTION

*(L'élaboration de cet atelier provient de situations vécues et rapportées par des parents et usagers)*

Le plan d'intervention (PI), soutenant le projet de vie, est un outil exigé par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS). À l'expérience de certains parents et usagers, l'élaboration du plan et son suivi ne sont pas toujours aussi efficaces qu'on s'y attendrait.

Selon eux, leur opinion n'est pas prise en compte ou ils ne sont pas mis au courant du suivi et des interventions effectuées. Certaines familles rapportent ne pas se sentir respectées dans cette démarche.

Dans d'autres cas, des changements fréquents d'intervenants ne contribuent pas à la continuité du plan d'intervention et surtout au maintien de liens relationnels.

Certains plans d'intervention, tout en présentant une évaluation globale des besoins, proposent trop d'objectifs à suivre en même temps. Tandis que pour d'autres, les objectifs sont tellement larges qu'ils laissent place à l'interprétation.

Comment peut-on concilier la vision de l'utilisateur, des parents et des intervenants dans l'élaboration et l'application du plan d'intervention?



# ATELIER C

## LES ATELIERS DE JOUR

*(L'élaboration de cet atelier provient de situations vécues et rapportées par des parents et usagers)*

Les activités de jour s'adressent aux personnes dont les capacités limitent significativement la possibilité d'intégrer un emploi, soit régulier ou adapté, ou même de réaliser des activités contributives. Il peut arriver que des personnes choisissent ce type d'activités pour demeurer actives et avoir des contacts sociaux.

Toutefois, certains parents relatent que leur proche fréquente ces activités parce qu'il n'y a pas autre chose à leur proposer qui correspondrait davantage à leurs capacités, leurs intérêts et leur valorisation. Qu'est-ce qui pourrait être mis en place pour répondre à leurs besoins?

D'autres parents signifient que leur proche ne reçoive pas tous les services attendus en activité de jour parce que leur période de fréquentation est réduite par rapport aux besoins définis ou bien par manque de temps de la part des intervenants parce qu'ils ont trop d'usagers à s'occuper. Selon eux, le développement et le maintien des acquis sont compromis. Comment peut-on répondre adéquatement aux besoins de ces usagers?

# ATELIER D

## LES ACTIVITÉS CONTRIBUTIVES ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ

*(L'élaboration de cet atelier provient de situations vécues et rapportées par des parents et usagers)*

Les activités contributives représentent des activités de production de biens ou de services chez un tiers, sous la forme d'un stage ou d'un plateau de travail. Elles peuvent aussi se réaliser dans la communauté pour y apporter une contribution significative.

Le développement de l'employabilité est habituellement réalisé dans le cadre des activités du programme d'intégration au travail et/ou du SEMO, dans un lien de collaboration selon les cas. L'objectif visé mène généralement vers un emploi régulier ou adapté.

Plusieurs personnes ont des capacités à exécuter des tâches ou à exécuter un certain travail mais ne peuvent atteindre un niveau d'employabilité permettant d'intégrer un emploi régulier ou adapté selon les règles actuelles. (suite page suivante)



# ATELIER D

## LES ACTIVITÉS CONTRIBUTIVES ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ (suite)

Toutefois, nombreuses sont ces personnes qui ne trouvent pas les activités souhaitées. Souvent, elles n'obtiennent pas de service d'intégration au travail parce qu'elles ne souhaitent pas être rémunérées alors que le milieu de travail est commercial ou industriel. Les attentes de performance reliées à la rémunération, comme pour une personne dite normale, les empêchent d'accéder à la réalisation de tâches simples associées à leurs capacités. Elles se sentent laissées à elle-même. Que faudrait-il mettre en place pour intégrer ces personnes dans un travail ou emploi?

De plus, de nombreux employeurs seraient prêts à créer des emplois ou du travail adaptés mais ils semblent avoir des difficultés à créer l'encadrement requis. Qu'est-ce qui devrait être mis en place pour soutenir les employeurs?

Plusieurs aspects légaux semblent nuire actuellement à l'intégration au travail de ces personnes. Qu'est-ce qui devrait être modifié dans les lois et règlements pour améliorer l'accessibilité au travail ou à un emploi adapté?

# INSCRIPTION : 20 \$ / PERSONNE

**Veillez vous inscrire avant le 7 mars 2019 en choisissant une de ces méthodes. (Utilisez un formulaire pour chaque personne à inscrire)**

**En ligne** via notre site Web  
[Programme du colloque et inscription](#)

**Par la poste**, en imprimant cette page pour chaque personne à inscrire, complétez-les et ajoutez votre chèque à l'ordre du Comité des usagers CRDITEDME.  
**Postez à: Comité des usagers CRDITEDME, 255, rue Choquette, Beloeil, (Québec) J3G 4V6**

**Par téléphone**, au 450-446-7477 # 2400 ou sans frais au 1-866-446-3006 et faites parvenir votre chèque par la poste.

Nom

Prénom

Adresse:

Ville:

Code postal:

Tél résidence:

Tél portable:

Courriel:

@

Usager DI \_\_\_\_\_

Usager TSA \_\_\_\_\_

Parent, fratrie, représentant légal \_\_\_\_\_

Autre \_\_\_\_\_

## Choix des ateliers

Atelier A: L'accès et la continuité des services

Atelier B: Le suivi du plan d'intervention

Atelier C: Les activités de jour

Atelier D: Les activités contributives et le développement de l'employabilité

**CHOIX DE L'ATELIER À 13:30 (indiquez la lettre de l'atelier)**

Premier choix: \_\_\_\_\_

Deuxième choix: \_\_\_\_\_

**CHOIX DE L'ATELIER À 14:30 (indiquez la lettre de l'atelier)**

Premier choix: \_\_\_\_\_

Deuxième choix: \_\_\_\_\_

Lors des ateliers, j'apprécierais participer à une table de discussion en anglais ou dans les deux langues.

# COMITÉ ORGANISATEUR

- Carmen Bissonnette, parent et membre du comité des usagers du CRDITEDME;
- Manon Boudriau, parent et membre du comité des usagers du SRSOR;
- François Côté, parent et membre du comité des usagers du CRDITEDME;
- Marie-Josée Leduc, parent et membre du comité des usagers du SRSOR;

Avec la collaboration de

- Vincent Robichaud, adjoint au directeur des programmes déficiences du CISSS de la Montérégie-Ouest

## Les collaborateurs:

- CISSS de la Montérégie-Ouest (CISSSMO)
- CISSS de la Montérégie-Est (CISSSME)
- CISSS de la Montérégie-Centre (CISSSMC)
- Groupement des associations de personnes handicapés de la rive-sud de Montréal Inc. (GAPHRSM)
- Groupement des associations de personnes handicapés du Richelieu-Yamaska (GAPHRY)
- SDEM SEMO MONTÉRÉGIE Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprises pour personnes handicapées